

**PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY**  
**PAYSAGE**  
 (Aire d'étude éloignée)

LEGENDE

Aires d'étude paysagère

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude éloignée

Limites et continuités paysagères

- Coteau marquant des limites paysagères nettes
- Transition paysagère marquée par des ruptures de pentes
- Transition paysagère progressive

Éléments structurants et particularités paysagères

- Forêt ou boisement principal
- Cours d'eau
- Bourg principal
- Infrastructure routière majeure
- Voie de chemin de fer
- Ligne électrique de haute tension marquante
- Point de repère (donjon, château, ...)
- Parc éolien existant
- Vue longue ponctuelle sur le grand paysage
- Butte topographique
- Dégagement visuel important depuis un coteau
- Effet couloir dans la vallée de la Vienne

Unités paysagères

Les paysages viticoles

- Les plaines et coteaux du Saumurois
- Le saumurois viticole
- Les coteaux du Layon et de l'Aubance

Les paysages de plaines et plateaux

- Le Richelais
- Les plaines de Neuville, Moncontour et Thouars
- La région du tuffeau
- Le Ruchard

Les paysages de bocage et de vallées

- Les vallées du Thouet et ses affluents
- La vallée de la Vienne



### 2.3.2 Les paysages de plaines et de plateaux

#### Une plaine céréalière ouverte à l'ouest

La plaine occupe la majorité du territoire d'étude, et accueille les principales villes (Thouars, Loudun, Moncontour, Richelieu) qui occupent souvent des positions stratégiques sur cette plaine très ouverte: en promontoire sur la vallée du Thouet pour Thouars et en point haut pour Loudun et Moncontour. Dans cette plaine très ouverte, les vues depuis les bourgs et franges urbaines sont souvent très lointaines.

Outre les villes principales déjà citées, l'habitat est semi-dispersé en petits bourgs et gros hameaux de tailles à peu près équivalentes. Les habitations isolées sont plutôt rares en comparaison.

La plaine de Thouars est une plaine céréalière très ouverte, comportant malgré tout des boisements assez importants, souvent en sommet de relief, comme le parc d'Oiron. Les vues sont donc majoritairement ouvertes, sauf dans les boisements où les perspectives sont limitées par un effet de couloir végétal. Avec la sensation d'horizontalité omniprésente, la plaine est souvent comparée à la Beauce. Les éléments verticaux comme les donjons de Curçay-sur-Dive et Moncontour, ou bien les lignes haute tension y sont donc tout de suite très remarquables et structurants. Les cultures de blé, maïs, tournesol et les parcelles maraîchères contribuent à donner un aspect très coloré au paysage à la belle saison. Certaines parcelles viticoles subsistent, notamment du côté de Tourtenay et d'Oiron.

La vallée de la Dive et de son canal, et sa ripisylve, apportent un autre élément de repère dans le paysage, seul motif lié à l'eau dans ce paysage.

Des buttes topographiques rompent l'horizontalité du paysage. Elles offrent des vues en belvédère sur la plaine (Tourtenay, Montbrun).



Le coteau de Curçay-sur-Dive depuis la butte de Tourtenay



La butte de Tourtenay, depuis St-Léger de-Montbrun



Vue sur la plaine depuis Ranton

### Un paysage marqué par des boisements et des coteaux dégagés à l'est

En se dirigeant vers Loudun à l'est, la plaine de Thouars laisse place à la région du tuffeau. La transition entre ces deux unités se fait au niveau du coteau viticole de Curçay-sur-Dive, à partir duquel les boisements se font plus nombreux et plus épars. Ainsi, sur cette partie de la plaine les perceptions sont plus variables. Les coteaux viticoles de Curçay et Ternay offrent des vues très lointaines et régulières sur la plaine de Thouars et la vallée de la Dive, tandis que les boisements sommitaux du coteau bloquent les vues vers l'ouest au niveau de la D347. En continuant vers le nord, le couvert végétal se densifie jusqu'à la forêt de Fontevraud l'Abbaye qui donne lieu à un paysage particulièrement refermé. Au sud, la forêt de Scevolles constitue un autre masque végétal important.

En continuant vers le nord-est, le relief devient plus prononcé. Des coteaux abrupts, qui marquent le début du Richelais, permettent des vues particulièrement longues. Ces coteaux longent en partie la Veude, au niveau de Champigny-sur-Veude, mais marquent surtout une limite géologique. Ces reliefs sont couverts par des cultures céréalières, les boisements se cantonnant aux pieds de reliefs, ce qui contribue à dégager les vues. Sur ces coteaux, l'habitat est surtout constitué de hameaux et de petits bourgs comme Marçay.

### SYNTHESE

L'aire d'étude éloignée est caractérisée en majorité par un paysage de plaine. Les plaines de Thouars et Moncontour sont de vastes étendues agricoles ouvertes, dominées par des buttes localisées (Montbrun et Tourtenay) qui offrent de larges perspectives sur la plaine et sont donc des points particulièrement sensibles au projet. Le coteau de Curçay-sur-Dive marque la transition avec la région du tuffeau autour de Loudun et offre des vues en balcon sur le Thouarsais, dans la direction opposée au site d'implantation, ce qui permet de diminuer la sensibilité au projet depuis ce coteau. Néanmoins, depuis les points de vue éloignés, le site d'implantation est perçu en point haut, dans la continuité du coteau, ce qui augmente sa visibilité.

Le territoire se caractérise par un gradient de végétation, qui augmente vers l'est. Les boisements sont de taille conséquente et contribuent à isoler certaines parties du territoire, comme les alentours de Fontevraud-l'Abbaye ou la forêt de Scevolles qui sont alors très peu sensibles au projet. Un certain nombre de petits bois, notamment des parcs de châteaux, fournissent des masques ponctuels. Les sensibilités, très fortes autour de Loudun, s'amenuisent donc globalement assez rapidement avec la distance et l'effet intégrateur de la végétation. Des sensibilités ponctuelles peuvent toutefois être recensées sur des points hauts d'avantages exposés au projet.

Au nord et à l'est, vers Marçay et Champigny-sur-Veude, des coteaux prononcés permettent des dégagements lointains en direction de la zone d'étude, d'où une covisibilité qui est à prévoir avec le parc d'Antoigné. La sensibilité de ces coteaux est à nuancer par l'absence d'axes majeurs et par la distance.



Dégagement vers le sud-ouest depuis les alentours de Monts-sur-Guesnes



Ripisylve et vallée du Mable



Perceptions fermées dans les bois, ici près de Richelieu



Dégagement visuel important au-dessus de Champigny-sur-Veude

### 2.3.3 Les paysages de bocage et de vallées

#### Les prémices des contreforts de la Gâtine

À l'ouest du Thouet, le paysage se transforme progressivement, préfigurant l'unité paysagère des contreforts de la Gâtine. Le paysage, disposé sur le socle cristallin du Massif armoricain, devient bocager. La transition avec le paysage de plaine est progressive ; elle se fait essentiellement par un accroissement doux de la présence végétale, avec des haies bordant les chemins, délimitant les parcelles. Les jeux de topographie s'accroissent vers l'ouest avec l'apparition de vallons encaissés, l'eau est davantage présente et surtout, elle se répartit sur l'ensemble du territoire sous forme de petits ruisseaux et de mares, voire des étangs.

Les ambiances sont donc plus refermées et intimes, et contrastent ainsi avec le reste de la plaine. Les parcelles agricoles sont petites et destinées à l'élevage, ce qui renforce le morcèlement de cette partie du territoire. L'habitat est dispersé et comporte des masures paysannes isolées.

Les perceptions sur l'extérieur sont extrêmement brèves, à part des perspectives sur Thouars depuis la D759.

Le bocage est un lieu de passage et non d'arrêt, sentiment renforcé par la linéarité des axes principaux qui le traversent (D759 et D938TER) et qui sont bordés de haies.

#### Le Thouet et ses affluents

La présence du bocage est intimement liée à l'eau. Ainsi, l'Argenton et le Thouet constituent une bonne introduction à ces paysages, en introduisant davantage de végétation par leurs ripisylves.

Au sud, le Thouet incise le relief et se caractérise donc par des coteaux très encaissés et un cours très méandreux. Cela crée des paysages particuliers comme le cirque de Missé qui constitue un point de vue en belvédère permettant de rendre compte de l'organisation du paysage de vallée. Dans la partie nord du territoire, le relief du Thouet devient plus évasé. La ripisylve est quant à elle très présente tout du long. Elle crée une atmosphère pittoresque à proximité du cours d'eau et permet de repérer la vallée dans le grand paysage, ce qui contribue d'autant plus à différencier les rives droite et gauche.

Un abondant patrimoine profite de la vallée du Thouet pour tenir une place importante dans le paysage. Manoirs avec vue sur la vallée, forteresses défensives, moulins à eau, ponts, sont autant de points qui se révèlent dans le lointain ou au détour d'un virage et participent à la valeur paysagère de la vallée.

Néanmoins, c'est dans la ville de Thouars que la rivière prend une dimension nouvelle. La proximité du bâti fait ressortir des images d'un autre temps avec des enfilades de toits et de façades qui rappellent l'ancienne ville médiévale. Les dénivelés mettent en scène la ville dans son écrin paysager. La ville de Thouars, estampillée « Ville d'Art et d'Histoire », met en avant son ancien patrimoine et ses particularités architecturales et paysagères dans la promotion de sa ville.

Dans la vallée, de nombreux jardins accueillant cabanes et lieux de pêche ajoutent au caractère intime et privilégié que la ville et ses habitants entretiennent avec la rivière.



L'Argenton et sa ripisylve



L'un des nombreux petits ruisseaux affluents de l'Argenton, contribuant à ajouter un masque végétal supplémentaire.



Vieux pont sur le Thouaret à St-Varent

### La vallée de la Vienne

La vallée de la Vienne se caractérise par un large fond de vallée encadré par des coteaux abrupts. La partie située sur le territoire d'étude est particulièrement fermée, notamment par des peupleraies situées en fond de vallée vers Thizay et Cinais. Les vues sont donc extrêmement réduites, cadrées par le coteau boisé sud de la Vienne et par les peupleraies.

L'élément le plus caractéristique de la vallée de la Vienne est certainement la ville de Chinon, reconnaissable à son front bâti et ses quais plantés, et bien sûr à la forteresse qui domine la ville. Les remparts de cette dernière offrent des vues emblématiques sur la vallée de la Vienne.



Peupleraies fermant le fond de vallée de la Vienne à Cinais



Habitat troglodyte du coteau sud de la Vienne



La vallée de la Vienne depuis la forteresse de Chinon

### SYNTHESE

La périphérie ouest du territoire d'étude se compose d'un paysage qui se referme progressivement, devenant plus bocager que sur le reste de la plaine. Les ripisylves des vallées du Thouet et de l'Argenton, contribuent largement à fermer ce paysage. Le végétal et la distance conduisent à des sensibilités très faibles à nulles. Les coteaux abrupts du Thouet contribuent à dégager un point de vue en direction du site d'implantation depuis le centre-ville de Thouars, au niveau du château des ducs de la Trémoille. La sensibilité y est cependant très faible, étant donné la fermeture de l'horizon par le végétal.

La vallée de la Vienne, au nord-est de l'aire d'étude éloignée, n'est pas sensible au projet, car les masques végétaux nombreux du fond de vallée, et l'écran boisé procuré par le coteau sud, l'isolent du projet. Depuis les remparts de la forteresse de Chinon, la vue est dirigée dans l'axe de la vallée, et le coteau sud empêche les perceptions longues en direction du projet.

## 2.4 LES PAYSAGES ET ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX PROTÉGÉS

Le territoire d'étude et ses paysages se caractérisent par des éléments patrimoniaux dont le plus remarquable est protégé : édifices protégés au titre des monuments historiques (MH), sites inscrits et classés, Sites patrimoniaux remarquables (SPR). Couvrant une large palette d'éléments représentatifs d'une période donnée, les monuments historiques et les sites concernés s'insèrent dans des contextes paysagers différents. La perception de ces éléments, leur mise en scène et la qualité du cadre paysager donnent une image du territoire et contribuent à l'intérêt patrimonial des éléments protégés. Les cartes présentées pages suivantes dressent un inventaire des protections, des mises en scène et de la visibilité des édifices dans le paysage.

L'étude relative au patrimoine procède d'un emboîtement d'échelle : tous les éléments appartenant à une même aire d'étude sont étudiés avec le même niveau d'analyse. Ainsi, les 137 monuments historiques (certains ont été regroupés pour faciliter l'analyse), les 12 sites et les 8 SPR que compte le territoire d'étude sont étudiés en suivant la logique suivante :

- Les édifices 1 à 134, les sites A à L et les 8 SPR sont tous intégrés dans l'aire d'étude éloignée. Vu leur nombre élevé, ils ne seront pas présentés de manière exhaustive, mais seront traités de manière générale, en sélectionnant les éléments les plus représentatifs, qui permettront d'appréhender leur diversité et leur sensibilité générale, et en isolant les particularités qui peuvent mériter une attention soutenue. Seront ciblés en priorité ceux qui peuvent être à enjeu vis-à-vis de l'implantation d'un parc éolien sur la ZIP. Il s'agit de trouver les points de vue évidents pouvant les mettre en situation de covisibilité ;
- Les édifices 1 à 38 et les sites A et B, compris dans l'aire d'étude rapprochée, seront étudiés plus finement dans la partie dédiée ;
- Les édifices 1 à 11 seront également abordés lors de l'analyse de l'aire d'étude immédiate, où ils feront l'objet, en raison de leur grande proximité au projet éolien, d'une étude approfondie tenant compte de leur implantation et de tous les lieux de perception, même confidentiels.

## ZOOM SUR LE VAL DE LOIRE, PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le Val de Loire regroupe également des enjeux très forts, du fait de la haute attractivité touristique des lieux (Confluence de la Loire, forteresse de Chinon, champignonnières de Montsoreau, Abbaye de Fontevraud,..) mais aussi de l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cependant, ces édifices sont orientés vers la Loire (Château de Montsoreau-MH89) ou bien vers la Vienne (Forteresse de Chinon-MH61). Les coteaux boisés au sud de la Loire et de la Vienne forment une barrière visuelle qui empêche toute visibilité sur le projet. Fontevraud-L'Abbaye (MH 78 à 80) se situe au sein de l'écrin boisé formé par la forêt de Fontevraud et n'est donc pas non plus sensible au projet.

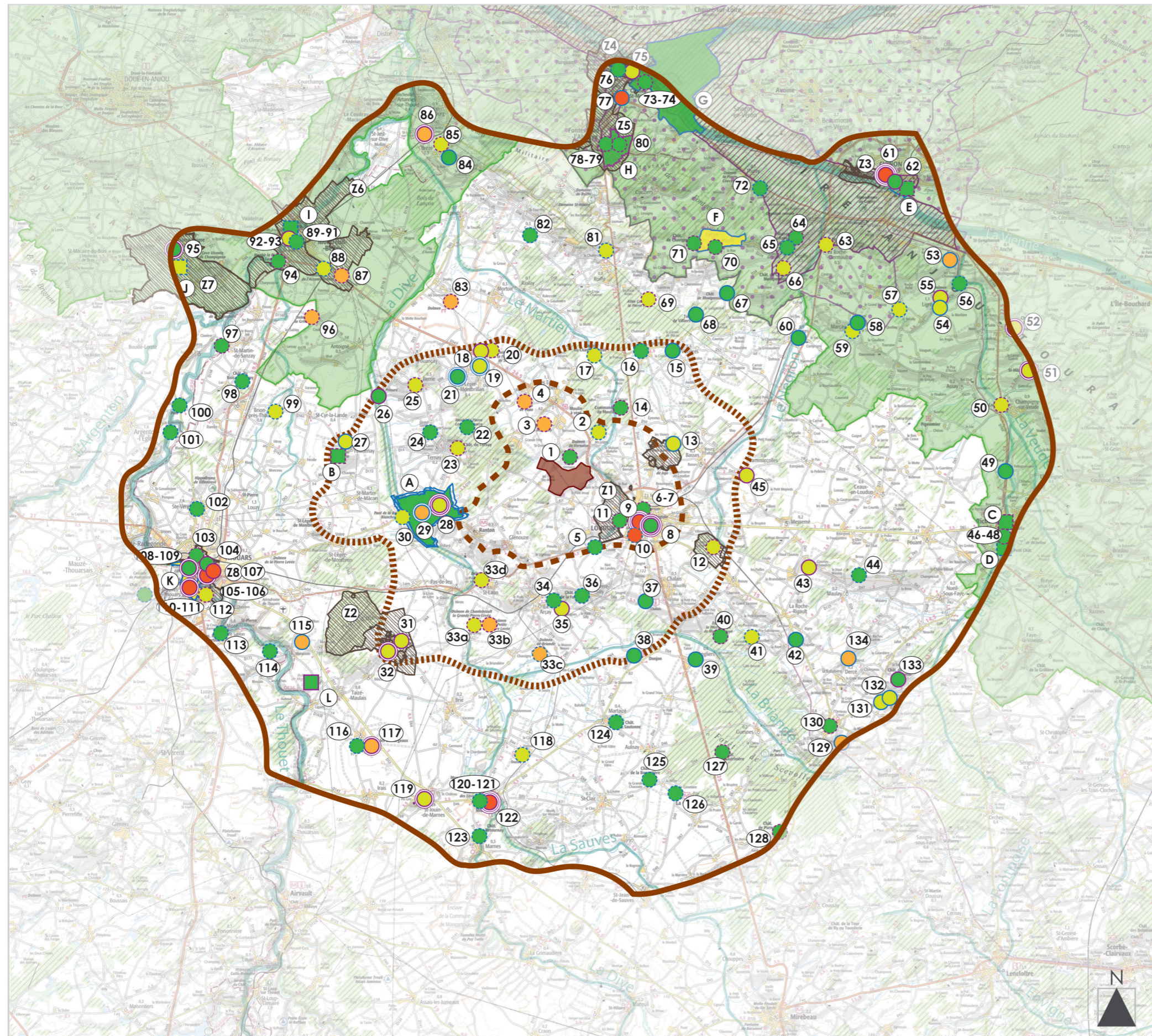
Les seules sensibilités du Coeur du Bien UNESCO Val de Loire se situent sur le coteau de Seuilly et concernent le domaine du Coudray-Montpensier (MH 66) et la maison de Rabelais (MH 64) qui possèdent de potentiels dégagements visuels en direction du projet. Vu l'éloignement et les masques végétaux, les sensibilités sont faibles à très faibles.

### SYNTHESE

Les enjeux patrimoniaux sont concentrés sur les sites touristiques:

- Richelieu, son château et son centre ancien (MH 46 à 48 et site C). Ces éléments, insérés dans un contexte fermé, ne sont pas sensibles au projet;
- Montreuil-Bellay et son château (MH 92). Le chemin de ronde, ouvert à certaines périodes de l'année, peut comporter des vues en direction du projet, mais l'éloignement justifie une sensibilité faible de l'édifice.
- La colline viticole du Puy-Notre-Dame (SPR Z7) possède des vues longues en direction du site d'implantation, ces dernières étant toutefois régulièrement limitées en partie par le végétal.
- Le patrimoine de Thouars, notamment le château des Ducs de la Trémoille (MH 111) n'est pas sensible au projet, malgré les vues en balcon sur la ville depuis le château et les remparts (MH 107). Le végétal et les jeux de relief ferment en effet l'arrière-plan.
- Loudun représente un enjeu fort vu sa proximité. Le donjon (MH9) et l'église St-Pierre sont des points de repère particulièrement visibles qui entrent en covisibilité avec le site d'implantation depuis le sud de Loudun. Les sensibilités de ces édifices sont donc fortes.

De manière générale, les édifices les plus sensibles au projet se trouvent dans les aires rapprochées et immédiates, les édifices éloignés étant généralement faiblement sensibles - pour ceux disposant de vues vers le projet. La majorité des édifices éloignés est cependant non sensible, notamment ceux qui se situent dans la vallée du Thouet ou dans les boisements.



**PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY**  
**PATRIMOINE PROTEGE**  
 (Aire d'étude éloignée)

LEGENDE

Aires d'étude paysagère

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude éloignée
- Limite de l'aire d'étude rapprochée
- Limite de l'aire d'étude immédiate

Types de protection

- Inscription
- Classement
- Protection au titre des sites (ponctuel)
- Protection au titre de sites (site étendu)
- Protection au titre des monuments historiques
- SPR (AVAP / ZPPAUP et secteurs sauvegardés)
- Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
- Cœur du bien UNESCO : Val de Loire
- Zone tampon du bien UNESCO

Contexte paysager

- Edifice ou site intégré dans un écrin paysager
- Edifice ou site disposant d'une ouverture orientée sur le paysage
- Edifice ou site aux abords dégagés
- Edifice ou site en belvédère sur le paysage

Visibilité dans le paysage

- Edifice ou site peu visible dans le paysage
- Edifice ou site partiellement visible dans le paysage
- Edifice ou site bien visible dans le paysage
- Edifice ou site très visible dans le paysage



### Analyse du patrimoine protégé de l'aire éloignée :

Outre son statut (inscrit, classé ou autre), chaque édifice ou site est étudié selon plusieurs aspects :

L'échelle d'analyse précise les aires d'étude concernées ;

Les particularités et éléments protégés permettent notamment de préciser quelles parties de l'édifice bénéficient de la protection ;

- La **place dans le paysage** permet de savoir si des vues sont offertes depuis l'édifice ou le site. S'il est situé en belvédère, les vues seront larges, s'il est cerné de bois ou de coteaux, celles-ci seront fermées. L'ouverture visuelle sur le paysage depuis les éléments de patrimoine est analysée selon l'échelle de valeurs suivante :

Dans écran paysager	Entouré d'une trame végétale et/ou urbaine dense, l'élément ne présente pas d'ouverture sur le grand paysage.
Ouverture orientée	L'élément présente une ouverture sur le paysage, cadrée et dans une direction bien précise.
Abords dégagés	L'élément présente une ouverture sur le paysage plus étendue, dans plusieurs directions.
Site en belvédère	L'élément paysager présente une ouverture panoramique sur le paysage, allant parfois jusqu'à 360°

- La **visibilité dans le paysage** définit la **prégnance visuelle du monument ou du site**. S'il est repérable de loin, depuis des points de vue majeurs ou des axes de circulation importants, il sera facilement repérable et identifiable, si au contraire il n'est perceptible que depuis les abords proches, sa prégnance sur le territoire sera très réduite. La visibilité de l'élément protégé dans le paysage est mesurée selon les degrés suivants :

Non visible	L'élément protégé n'est pas discernable dans le paysage depuis l'espace public et accessible.
Peu visible	L'élément est uniquement visible depuis ses abords immédiats (depuis le pied de l'édifice ou à moins de 100 m).
Partiellement visible	L'élément est visible depuis les abords proches (jusqu'à 1 km)
Visible ou bien visible	L'élément se repère au moins une fois à plus de 1 km et est souvent visible depuis plusieurs points de vue.
Très visible	L'élément se repère à plus de 1km et constitue un point de repère prépondérant dans le paysage

- Ces **caractéristiques** principales conjuguées aux **données de fréquentation** (ouverture au public du site, fréquentation constatée, chiffres issus d'études quantitatives...) et à la **reconnaissance sociale** perçue de l'édifice/du site (perceptible au travers des publications locales, brochures touristiques, état d'entretien de l'édifice, évocations sur internet...) permettent de déterminer le **niveau d'enjeu** concernant l'édifice ou le site dans son rapport au territoire en général, ces enjeux ne concernent pas le rapport entre l'élément de patrimoine et la ZIP ;

« Enjeu » : Dans l'étude d'impact paysagère, c'est une valeur prise par une fonction ou un usage, un territoire ou un milieu au regard de préoccupations patrimoniales, paysagères et sociales ;

- Les **principales vues potentielles depuis ou sur l'élément protégé et orientées vers la ZIP** sont ensuite identifiées (les reliefs et les boisements faisant écran sont pris en compte) ;

- Enfin, le **croisement du niveau d'enjeu** concernant le patrimoine **et de ses relations de visibilité potentielles avec la ZIP** permet de **définir le niveau de sensibilité** de l'édifice ou du site vis-à-vis de la ZIP ;

« **Sensibilité** » : la sensibilité représente ici **l'aptitude d'un élément environnemental à réagir face à une modification du milieu en général**. Les niveaux de sensibilité définis n'apportent **aucun jugement de valeur sur le paysage**. Ils n'ont d'autre utilité que de **permettre une comparaison et une hiérarchisation selon des critères objectifs issus de l'analyse descriptive** tels que l'ouverture du paysage, la structure du relief environnant, la fréquentation publique des lieux, ou la présence d'éléments remarquables.



Désignation des éléments protégés						Analyse du patrimoine			Vue en direction de la ZIP depuis l'édifice (ou de la zone protégée) ou un point de mise en scène de l'édifice	Sensibilités covisibilité possible avec le projet depuis un point de vue significatif de l'aire d'étude éloignée ?
Repère	Nom	Statut	Commune	Aire d'étude concernée	Éléments protégés	Place dans paysage	Visibilité dans le paysage	Enjeu		
1	Dolmen de la Roche-Vernaize	Classé	Les trois-Moutiers	immédiate rapprochée éloignée	Dolmen de la Roche-Vernaize	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen (sentier touristique à proximité)	Depuis l'entrée du chemin d'accès, vue éventuelle en hiver depuis l'édifice	Sensibilité modérée
2	Château de Verrières	Inscrit	Bournand	immédiate rapprochée éloignée	Château de Verrières	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu moyen (ethno musée Anako)	Vue depuis les abords et l'entrée ouest	Sensibilité forte
3	Dolmen de Bernazay en grès	Classé	Les trois-Moutiers	immédiate rapprochée éloignée	Dolmen de Bernazay en grès	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité modérée
4	Dolmen de Vaon	Classé	Les trois-Moutiers	immédiate rapprochée éloignée	Dolmen de Vaon	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité modérée
5	Château de la Bâtie	Inscrit	Mouterre-Silly	immédiate rapprochée éloignée	Le portail à l'exclusion des autres bâtiments	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Depuis la D759 devant le portail	Sensibilité modérée
6	Patrimoine urbain de Loudun	Inscrit/Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Maison des Echevins; batiments abritant le dépôt lapidaire; ancienne commanderie de templiers St-Jean; Hotel de St-Laon; hotel de ville; maison; portail; couvent des carmes	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
7	Eglise Sainte-Croix	Inscrit/Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Choeur et transept; Parties médiévales subsistantes de l'ancienne nef	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
8	Eglise Saint-Pierre	Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Eglise Saint-Pierre	Dans écran paysager	Très visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis la D347 au sud de Loudun	Sensibilité modérée
9	Château	Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	La Tour Carrée	Site en belvédère	Très visible	Enjeu fort	Covisibilité depuis la D347 au sud de Loudun, visibilité depuis les abords de l'édifice	Sensibilité forte
10	Enceinte	Inscrit	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Les substructures et la douve de l'ancienne tour ronde	Site en belvédère	Peu visible	Enjeu moyen	Visibilité depuis l'édifice sur la rue du tourniquet	Sensibilité modérée
11	Porte du Martray	Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Porte du Martray	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen	Visibilité éventuelle depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
12	Château du Bois-Rogue	Inscrit/Classé	Loudun	rapprochée éloignée	La galerie; L'ancienne chapelle	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
13	Château du Bois-Gourmond	Inscrit	Loudun	rapprochée éloignée	La tour du Bois-Gourmand, à Véniers ; L'ensemble des vestiges du château, en totalité, ainsi que le sol de ces mêmes parcelles	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité modérée
14	Ancienne commanderie des Moulins	Inscrit/Classé	Bournand	rapprochée éloignée	La chapelle; Les façades et les toitures du logis d'habitation; Parcelle de terre plantée de tilleuls faisant partie du parc	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
15	Eglise	Inscrit	Vézières	rapprochée éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
16	Eglise Saint-Martin	Inscrit	Bournand	rapprochée éloignée	Le portail	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
17	Manoir de Champdoiseau	Inscrit	Les trois-Moutiers	rapprochée éloignée	Le manoir	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue éventuelle depuis le parc	Sensibilité très faible
18	Dolmen de la Fontaine	Classé	Saint-Léger-de-Montbrillais	rapprochée éloignée	Dolmen de la Fontaine	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis la voie d'accès	Sensibilité faible ou peu marquante
19	Logis de Rouvraye	Inscrit	Saint-Léger-de-Montbrillais	rapprochée éloignée	Le logis, avec sa galerie et sa chapelle, en totalité	Ouverture orientée	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis la D347	Sensibilité très faible

20	Dolmens	Classé	Saint-Léger-de-Montbrillais	rapprochée éloignée	Deux Dolmens	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis la voie d'accès	Sensibilité faible ou peu marquante
21	Eglise	Inscrit	Saint-Léger-de-Montbrillais	rapprochée éloignée	Eglise	Dans écrin paysager	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis la D347	Sensibilité très faible
22	Menhir dit La Pierre-Levée-de-Courçu	Inscrit	Les Trois-Moutiers	rapprochée éloignée	Menhir dit La Pierre-Levée-de-Courçu	Dans écrin paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
23	Château de Ternay	Inscrit/Classé	Ternay	rapprochée éloignée	Château (à l'exception des parties classées) ; écuries avec leurs stalles; Partie est en totalité, à savoir la tour ronde, le donjon et l'aile située entre ces deux tours, y compris la porte en bois de la chapelle située au premier étage, ainsi que la cuisine sise au rez-de-chaussée de l'aile nord	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu moyen (chambres d'hôtes et gîtes)	-	Sensibilité nulle
24	Manoir de Savoie	Inscrit	Berrie	rapprochée éloignée	Manoir de Savoie	Dans écrin paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
25	Château de Berrie	Classé	Berrie	rapprochée éloignée	Château avec le sol de la parcelle C 1816 sur lequel il est implanté	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu moyen (visite du château, vente de vins du domaine)	-	Sensibilité nulle
26	Vestiges du prieuré du Bas-Nueil	Classé	Berrie	rapprochée éloignée	Prieuré du Bas-Nueil (vestiges) et sol de la parcelle B 791 autour des vestiges	Dans écrin paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
27	Eglise St-Fort	Inscrit	Tourtenay	rapprochée éloignée	Eglise	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
28	Donjon	Classé	Curçay-sur-Dive	rapprochée éloignée	Donjon	Ouverture orientée	Très visible	Enjeu moyen (point de repère)	Covisibilité depuis les buttes de Montbrun et Tourtenay, Visibilité depuis les abords est de l'édifice.	Sensibilité modérée
29	Restes de l'église St-Pierre	Inscrit	Curçay-sur-Dive	rapprochée éloignée	Eglise	Abords dégagés	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
30	Pont Gallo-romain dit Pont de la Reine-Blanche	Inscrit	Curçay-sur-Dive	rapprochée éloignée	Pont Gallo-romain dit Pont de la Reine-Blanche	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
31	Château d'Oiron	Inscrit/Classé	Oiron	rapprochée éloignée	Le château avec la cour d'honneur, les grilles et le petit parc qui l'entoure, y compris le terrain situé entre les douves et l'église paroissiale; Les parcelles cadastrales situées dans le champ de visibilité du château	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu moyen (visites, location de salles)	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
32	Eglise Saint-Maurice	Classé	Oiron	rapprochée éloignée	Eglise	Ouverture orientée	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis la D64 entre Leugny et Oiron et depuis la D145 à l'ouest d'Oiron	Sensibilité très faible
33a	Dolmen de Chantebrault dit La Grande Pierre Levée	Classé	Saint-Laon	rapprochée éloignée	Dolmen de Chantebrault dit La Grande Pierre Levée	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
33b	Dolmen dit la Petite Pierre Levée	Classé	Saint-Laon	rapprochée éloignée	Dolmen dit la Petite Pierre Levée	Abords dégagés	Peu visible	Pas d'enjeu (Dolmen détruit)	-	Sensibilité nulle
33c	Dolmens dit Briande I et II	Inscrit	Arçay	rapprochée éloignée	Dolmens dit Briande I et II	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
33d	Dolmen dit La Pierre-de-Verre	Classé	Saint-Laon	rapprochée éloignée	Dolmen dit La Pierre-de-Verre	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle

34	Château de la Fuye	Inscrit	Mouterre-Silly	rapprochée éloignée	Cheminée à décor peint datée de 1596 du grand salon à l'étage ; cheminée à décor peint représentant Diane au repos de l'étage ; lucarnes géminées de la façade est ; ensemble du pavillon nord avec sa tour à lanternon	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
35	Eglise Notre-Dame de Chasseignes	Classé	Mouterre-Silly	rapprochée éloignée	L'église en totalité, ainsi que le sol de la parcelle sur laquelle elle se situe et les vestiges archéologiques qu'ils contiennent, tels que représentés sur le plan annexé à l'arrêté en rouge pour le bâtiment classé et en rose pour le sol classé	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
36	Eglise	Inscrit	Mouterre-Silly	rapprochée éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
37	Eglise	Inscrit	Chalais	rapprochée éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
38	Donjon de Saint-Cassien	Inscrit	Angliers	rapprochée éloignée	Donjon de Saint-Cassien	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
39	Château	Inscrit	Angliers	éloignée	Les façades et toitures du château d'Angliers, et des bâtiments qui encadrent la cour d'honneur, la cour d'honneur, l'allée axiale du château, tels que figurés sur le plan joint à l'arrêté	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
40	Dolmen dit La Pierre-Levée de Maisonneuve	Classé	La Roche-Rigault	éloignée	Dolmen dit La Pierre-Levée de Maisonneuve	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
41	Eglise Saint-Pierre du Bouchet	Inscrit	La Roche-Rigault	éloignée	Eglise du Bouchet	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
42	Restes du château de La Chapelle-Bellouin	Inscrit	La Roche-Rigault	éloignée	Château de La Chapelle-Bellouin (restes)	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité éventuelle depuis la D14 à l'est de l'édifice	Sensibilité très faible
43	Eglise Saint-Germain de Clauay	Classé	La Roche-Rigault	éloignée	L'abside et le clocher	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
44	Château du Haut Maulay	Inscrit	Maulay	éloignée	Le château du Haut-Maulay en totalité ainsi que le sol pouvant receler des vestiges archéologiques	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
45	Château de la Grande Jaille	Inscrit/Classé	Sammarçolles	éloignée	Le château; Les façades et les toitures du pavillon (présumé ancienne chapelle); Les communs	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
46	Patrimoine urbain de Richelieu	Inscrit/Classé	Richelieu	éloignée	Maisons, hotel, halle, immeuble, enceinte de la ville	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen (lieu touristique)	-	Sensibilité nulle
47	Ancien château	Classé	Richelieu	éloignée	Hémicycle d'entrée avec la porte et les pavillons ; pavillon dit le Dôme ; douves et pont d'accès ; deux pavillons de l'ancien hémicycle de l'Est	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
48	Eglise paroissiale Notre-Dame	Classé	Richelieu	éloignée	L'église	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
49	Château de la Pataudière	Inscrit	Champigny-sur-Veude	éloignée	Façades et toitures du château, à l'exception de la partie rajoutée au 19e siècle ; cour d'honneur ; clôture et ses deux tourelles d'angle	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu moyen (chambres d'hôtes)	-	Sensibilité nulle
50	Château	Classé	Champigny-sur-Veude	éloignée	La chapelle - Les anciens communs du château, ainsi que les abords de cet édifice délimités par un trait rouge sur le plan annexé à l'arrêté	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
51	Eglise Saint-Hilaire	Classé	Lémeré	éloignée	Clocher	Ouverture orientée	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	Visibilité éventuelle depuis les abords de l'édifice	Sensibilité très faible

52	Château du Rivau	Inscrit/Classé	Lémeré	éloignée	Château; Façades et toitures des bâtiments de la ferme du Rivau (anciens communs du château); Eléments du 16e et du 17e siècles faisant partie des anciens communs, comprenant le bâtiment en L des anciennes écuries et le portail d'entrée	Ouverture orientée	Bien visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
53	Prieuré des Roches-Saint-Paul	Inscrit	Ligré	éloignée	Façades et toitures, à l'exception de celles du bâtiment moderne	Abords dégagés	Partiellement visible	Enjeu moyen (Gîte de France)	-	Sensibilité nulle
54	Eglise paroissiale Saint-Martin	Inscrit	Ligré	éloignée	Eglise (à l'exception de la nef)	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
55	Dolmen dit Le Carroir Bon Air	Classé	Ligré	éloignée	Dolmen dit Le Carroir Bon Air	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
56	Manoir de Beauvais	Inscrit	Ligré	éloignée	Les façades et les toitures, y compris celles de l'aile Nord	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
57	Château de Sassay	Inscrit	Ligré	éloignée	Les façades et toitures ; la fuye	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
58	Eglise paroissiale Saint-Pierre	Inscrit	Marçay	éloignée	Eglise	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
59	Château	Inscrit	Marçay	éloignée	Les façades et les toitures	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
60	Eglise Saint-Léger	Inscrit	Beuxes	éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
61	Chinon - Château	Classé	Chinon	éloignée	Le château	Site en belvédère	Très visible	Enjeu très fort	-	Sensibilité nulle
62	Patrimoine urbain de Chinon	Classé/Inscrit	Chinon	éloignée	Ancien couvent des Calvairiennes; Ancien hôtel des Monnaies; Ancien palais du Bailliage; Ancienne abbaye Saint-Mexme; Château de la Vauguon ; Eglises; Hôtels; Maisons; Fort St-Georges; chapelle Ste Radegonde	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle
63	Ancien prieuré de Saint-Cosme	Inscrit/Classé	La Riche	éloignée	Les restes de l'abside et du bâtiment dit Prieurat ;La salle capitulaire ; la maison à lucarnes et l'escalier Renaissance ; La porte monumentale; Les anciens communs; Le bâtiment du 12s ; le croisillon Sud de l'église ; la travée sud du déambulatoire	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
64	Maison de Rabelais, actuellement Musée de la Devinière	Classé	Seuilly	éloignée	La maison et le pigeonnier	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen (musée)	-	Sensibilité nulle
65	Abbaye	Inscrit	Seuilly	éloignée	Cellier, chapelle, fuye	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
66	Domaine de Montpensier ou Coudray-Montpensier	Inscrit/Classé	Seuilly	éloignée	Château, pont et douves ; pavillon médiéval dit pavillon Louis XIII ; les deux bâtiments des communs, à l'exception des parties modernes ; cour cintrée, son mur de clôture et ses deux pavillons d'entrée ; ancien verger ; les trois jardins clos en terrasse ; allée dite avenue de Seuilly	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle
67	Château de Montpensier (restes)	Inscrit	Vézières	éloignée	Château de Montpensier (restes)	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue éventuelle depuis les étages de l'édifice et la route qui passe à proximité	Sensibilité très faible
68	Tour de Villiers-Boivin	Inscrit	Vézières	éloignée	Tour de Villiers-Boivin	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
69	Allée couverte dite La Pierre-Folle	Classé	Bournand	éloignée	Allée couverte dite La Pierre-Folle	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
70	Eglise Saint-Martin	Classé	Lerné	éloignée	Eglise Saint-Martin	Dans écran bâti	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle

71	Château de Chavigny	Inscrit/Classé	Lerné	éloignée	Ferme du château; Vestiges du château : pavillon, plate-forme subsistante, fossés avec leurs murs de soutènement, porte d'entrée et les deux pavillons qui la flanquent, pont-dormant donnant accès au portail	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen (chambres d'hôtes)	-	Sensibilité nulle
72	Château de Frau	Inscrit	Thizay	éloignée	Les façades et les toitures	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
73	Patrimoine urbain de Candes-st-Martin et Montsoreau	Inscrit/Classé	Candes-St-Martin / Montsoreau	éloignée	Maisons, Moulin cavier, ancienne maison canoniale, immeuble, logis, hotel, ancien château des Archevêques de Tours	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
74	Eglise collégiale Saint-Martin	Classé	Candes-Saint-Martin	éloignée	Eglise	Dans écran bâti	Peu visible	Enjeu moyen (lieu de pèlerinage)	-	Sensibilité nulle
75	Château	Inscrit/Classé	Montsoreau	éloignée	Château, chapelle, Palais de la Sénéchaussée compris dans l'ancienne enceinte du château	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle
76	Eglise Saint-Pierre	Inscrit	Montsoreau	éloignée	Eglise Saint-Pierre	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
77	Moulin à vent de la Tranchée	Inscrit	Montsoreau	éloignée	Moulin à vent de la Tranchée	Site en belvédère	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
78	Patrimoine urbain de Fontevraud-l'Abbaye	Inscrit/Classé	Fontevraud-l'Abbaye	éloignée	Maison; Chapelle Sainte-Catherine ou lanterne des morts; Chapelle Notre-Dame de Pitié	Dans écran bâti	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
79	Eglise Saint-Michel	Classé	Fontevraud-l'Abbaye	éloignée	Eglise Saint-Michel	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
80	Ancienne abbaye royale de Fontevraud, actuellement centre culturel de l'Ouest	Inscrit/Classé	Fontevraud-l'Abbaye	éloignée	Grand Moutier et dépendances; parties de l'ancienne Communauté Saint-Benoît; parties de l'ancienne Communauté Saint-Lazare; Immeubles nus ou bâtis (logis Bourbon, Orangerie, secrétainerie); galerie de l'ancien réseau hydraulique; Clos de l'ancien prieuré d'hommes de Saint-Jean de l'Habit	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
81	Château de la Roche-Marteau	Inscrit	Roiffé	éloignée	Le châtelet d'entrée, en totalité, et la galerie en bois du logis	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'entrée du château sur la route	Sensibilité faible ou peu marquante
82	Eglise	Inscrit	Saix	éloignée	Le chœur et l'abside	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
83	Dolmen dit Les Dormans	Classé	Epieds	éloignée	Dolmen dit Les Dormans	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
84	Eglise Saint-Vincent	Inscrit	Brézé	éloignée	L'église en totalité	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
85	Château de Brezé	Classé	Brézé	éloignée	Façades et toitures du château et des communs ; les douves avec leur pont ; la fuye en totalité ; les pièces suivantes avec leur décor : le salon au rez-de-chaussée, la grande galerie, la chambre et le bureau attendant de l'évêque de Moulins	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu moyen (événementiel, location)	-	Sensibilité nulle
86	Château du Bois Saumoussay	Classé	Chacé	éloignée	Façades et toitures du logis seigneurial ; deux tours d'enceintes subsistantes ; portail Nord-Ouest et la porte Sud-Est	Abords dégagés	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
87	Ancien camp de tsiganes	Inscrit/Classé	Montreuil-Bellay	éloignée	Les vestiges suivants du camp d'internement : la prison, le réfectoire, l'école, l'infirmerie, les water collectifs, les logements; L'intégralité des vestiges et le sol des parcelles de l'ancien camp; Les vestiges de l'ancien camp d'internement et les sols de la parcelle	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis le site	Sensibilité très faible

88	Menhir dit de l'Accomodement	Inscrit	Montreuil-Bellay	éloignée	Menhir dit de l'Accomodement	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis le site	Sensibilité faible ou peu marquante
89	Menhir dit du Grésil ou de la Gazelle	Inscrit	Vaudelnay	éloignée	Menhir dit du Grésil ou de la Gazelle	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
90	Portes et enceinte	Inscrit/Classé	Montreuil-Bellay	éloignée	Enceinte fortifiée de la ville; Porte de ville dite porte nouvelle; porte du moulin	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle
91	Patrimoine urbain de Montreuil-Bellay	Inscrit/Classé	Montreuil-Bellay	éloignée	Hôpital St-Jean; Couvent des Augustins; Hôtel; Maison dite la Minotière; Moulin du Boëlle; presbytère de l'église Sainte-Catherine	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
92	Château	Classé	Montreuil-Bellay	éloignée	Château y compris les parties subsistantes du mur d'enceinte	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu fort	Vue éventuelle depuis le chemin de ronde	Sensibilité faible ou peu marquante
93	Eglise paroissiale (ancienne chapelle du château)	Classé	Montreuil-Bellay	éloignée	Eglise paroissiale	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
94	Menhir de la Pierre de Lenay	Classé	Montreuil-Bellay	éloignée	Menhir de la Pierre de Lenay	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
95	Eglise	Classé	Le Puy-Notre-Dame	éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Bien visible	Enjeu moyen (point de repère)	-	Sensibilité nulle
96	Dolmen du Griffier	Inscrit	Antoigné	éloignée	Dolmen du Griffier	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
97	Eglise Saint-Martin	Classé	St-Martin-de-Sanzay	éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
98	Château de Sanzay	Inscrit	St-Martin-de-Sanzay	éloignée	Château, y compris les portails et la fuye	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen (visites, locations)	-	Sensibilité nulle
99	Château de Baugé	Inscrit	St-Cyr-la-Lande	éloignée	Façades et toitures ; escalier et les deux cheminées à décor peint sises l'une dans le salon du rez-de-chaussée à droite de l'escalier et l'autre dans la chambre à l'étage à gauche de l'escalier	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis les abords est de l'édifice à feuilles tombées	Sensibilité très faible
100	Ancien pont de Taizon	Inscrit	Bagneux	éloignée	Ancien pont de Taizon	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
101	Ancienne commanderie de Prailles	Inscrit	St-Martin-de-Sanzay	éloignée	Les corps de bâtiments anciens (chapelle, aire conventuelle et logis) ; façade sur cour du petit bâtiment méridional	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
102	Château de la forêt	Inscrit	Sainte-Verge	éloignée	Murs d'enceinte, quatre tours et pigeonnier	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen (gîte)	-	Sensibilité nulle
103	Patrimoine urbain de Thouars	Inscrit/Classé	Thouars	éloignée	Maisons, Hotel des 3 rois, Hotel de ville, immeuble	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
104	Tour du Prévôt	Classé	Thouars	éloignée	Tour du Prévôt	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle
105	Maison du Président Tindeau ou Hôtel Tyndo	Inscrit/Classé	Thouars	éloignée	La tourelle - En totalité, l'hôtel, l'aile sud construite par l'architecte Loué ainsi que le sol de la parcelle d'assiette pouvant contenir des vestiges archéologiques	Site en belvédère	Bien visible	Enjeu moyen (visites, conservatoire de musique et de danse)	-	Sensibilité nulle
106	Tour du Prince de Galles	Classé	Thouars	éloignée	Tour du Prince de Galles	Site en belvédère	Bien visible	Enjeu fort (visites)	-	Sensibilité nulle
107	Restes des anciens remparts	Classé	Thouars	éloignée	Restes des anciens remparts	Site en belvédère	Partiellement visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle
108	Eglise St-Laon	Classé	Thouars	éloignée	Eglise St-Laon	Dans écran paysager	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
109	Eglise St Médard	Classé	Thouars	éloignée	Eglise St-Médard	Dans écran paysager	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
110	Chapelle du château	Classé	Thouars	éloignée	Chapelle	Site en belvédère	Bien visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
111	Château des Ducs de la Trémoille	Classé	Thouars	éloignée	Château	Site en belvédère	Bien visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle

112	Vieux Pont et poterne, dit aussi Pont Neuf ou Pont Saint-Jean	Classé	Thouars	éloignée	Vieux pont franchissant les deux bras du Thouet et poterne percée dans l'ancien mur d'enceinte de l'île séparant ces deux bras	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
113	Moulin	Inscrit	Missé	éloignée	Restes du moulin	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
114	Château de Marsay	Inscrit	Missé	éloignée	Façades et toitures ; tour abritant la chapelle ; pigeonnier ; deux tours encadrant la poterne ; poterne	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
115	Dolmen E134	Inscrit	Taizé	éloignée	Dolmen E134	Abords dégagés	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
116	Dolmen	Inscrit	Oiron	éloignée	Dolmen	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
117	Eglise Saint-Martin-de-Noizé	Classé	Oiron	éloignée	Eglise Saint-Martin-de-Noizé	Abords dégagés	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
118	Ferme des Tiveaux, à Ouzilly-Vignolles	Inscrit	Moncontour	éloignée	Bâtiments composant la ferme	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu moyen (Logis Terra Villa)	Visibilité éventuelle depuis le site	Sensibilité faible ou peu marquante
119	Ancienne abbaye Saint-Jouin	Inscrit/Classé	St-Jouin-de-Marnes	éloignée	Eglise; En totalité, l'ancien presbytère (partie des bâtiments conventuels de l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes) et les parcelles sur lesquelles il se situe, tel que délimité sur le plan annexé à l'arrêté	Ouverture orientée	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis la D46 en arrivant dans le bourg	Sensibilité faible ou peu marquante
120	Patrimoine urbain de Moncontour	Inscrit	Moncontour	éloignée	Maison dite de Coligny; maison	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
121	Eglise Saint-Nicolas	Inscrit	Moncontour	éloignée	Eglise Saint-Nicolas	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
122	Château et église Notre-Dame	Inscrit/Classé	Moncontour	éloignée	Donjon de l'ancien château; Vestiges du château (chemise, courtine) et de l'église; ainsi que le sol de ces parcelles pouvant contenir des vestiges archéologiques	Site en belvédère	Très visible	Enjeu moyen	Visibilité éventuelle depuis le côté gauche du donjon; covisibilité depuis la D46 entre St-Jouin-de-Marnes et Moncontour	Sensibilité faible ou peu marquante
123	Château de Retournay	Inscrit	Marnes	éloignée	Façades et toitures	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen (gîte)	-	Sensibilité nulle
124	Château de Sautonne	Inscrit	Martaizé	éloignée	Les façades et toitures du corps de logis avec les deux tours d'angle	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue éventuelle devant le portail d'entrée	Sensibilité très faible
125	Château de La Bonnetière	Inscrit	La Chaussée	éloignée	La fuye sise dans la cour	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité éventuelle depuis la D44	Sensibilité très faible
126	Eglise Notre-Dame	Inscrit	La Chaussée	éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
127	Château de La Guérinière	Inscrit/Classé	Guesnes	éloignée	Façades et toitures du corps de logis et des deux corps de communs ; parc ; Hall d'entrée : ensemble du décor intérieur, y compris le parquet ; salle à manger : décor, y compris le papier peint panoramique la Chasse à Compiègne	Dans écran boisé	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
128	Château de Purnon	Inscrit/Classé	Verrue	éloignée	Portail de la cour d'honneur au nord du château ; moulin Bijard et son enclos ; parcelles du potager et leur enclos ; éolienne et son réservoir; Château proprement dit et les deux bâtiments à usage de communs ; douves ; terrasses ; grille d'entrée au nord du château	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
129	Ancienne maison forte de Crouailles	Inscrit	Saires	éloignée	Les parties subsistantes de l'ancienne maison forte, avec ses cours et son sol	Abords dégagés	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité très faible
130	Château	Classé	Monts-sur-Guesnes	éloignée	L'ensemble des tours, fortifications et bâtiments et l'ancienne chapelle (actuellement église paroissiale)	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle

131	Logis de la Haute-Porte	Inscrit	Prinçay	éloignée	Pigeonnier	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
132	Eglise	Inscrit	Prinçay	éloignée	Eglise	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
133	Château de la Roche-du-Maine	Classé	Prinçay	éloignée	Château de la Roche-du-Maine	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
134	Eglise Saint-Jean-Baptiste	Inscrit	Dercé	éloignée	Eglise	Abords dégagés	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
A	Square Mal Foch	Site Inscrit	Curçay-sur-Dive	rapprochée éloignée	-	Dans écran paysager	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
B	Pigeonnier et ses abords	Site Classé	Tourtenay	rapprochée éloignée	-	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
C	Parc du château de Richelieu	Site Classé	Richelieu	éloignée	-	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
D	Ville de Richelieu (partie comprise à l'intérieur des remparts)	Site Inscrit	Richelieu	éloignée	-	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
E	Sites de Chinon	Site Inscrit/Classé	Chinon	éloignée	Site de la Vienne, Carrefour du Grand-Carroi, Abords du fort Saint-Georges, Quartier éboulé du coteau Saint-Martin	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle
F	Village de Lerné	Site Inscrit	Lerné	éloignée	-	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vues ponctuelles depuis les hauteurs du bourg	Sensibilité très faible
G	Confluent de la Loire et de la Vienne	Site Inscrit	-	éloignée	-	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
H	Site urbain de Fontevraud L'Abbaye et Abbaye de Fontevraud et ses abords	Site Inscrit/Classé	Fontevraud-L'Abbaye	éloignée	-	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
I	Le Thouet et ses abords	Site Inscrit	Montreuil-Bellay	éloignée	-	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
J	Le site urbain sur la commune du Puy-Notre-Dame	Site Inscrit	Le-Puy-Notre-Dame	éloignée	-	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vues éventuelles depuis la frange est du site et les routes qui y mène	Sensibilité très faible
K	Château de Thouars et ses abords	Site Inscrit	-	éloignée	-	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu fort	-	Sensibilité nulle
L	Butte de Moncoue	Site Classé	-	éloignée	-	Dans écran paysager	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
Z1	SPR de Loudun	-	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	-	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen	Vues principalement depuis les secteurs nord et ouest	Sensibilité modérée
Z2	SPR de Oiron	-	Oiron	rapprochée éloignée	-	Abords dégagés	Bien visible	Enjeu moyen	Vue depuis la D64 à l'est d'Oiron	Sensibilité faible ou peu marquante
Z3	SPR de Chinon	-	Chinon	éloignée	-	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle
Z4	SPR de Montsoreau	-	Montsoreau	éloignée	-	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle
Z5	SPR de Fontevraud-L'Abbaye	-	Fontevraud-L'Abbaye	éloignée	-	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle
Z6	SPR de Montreuil Bellay	-	Montreuil-Bellay	éloignée	-	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen	Visibilité depuis les hauteurs de la ville dans les secteurs viticoles	Sensibilité faible ou peu marquante
Z7	SPR du Puy-Notre-Dame	-	Le-Puy-Notre-Dame	éloignée	-	Abords dégagés	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis le vignoble au sud et à l'est du bourg	Sensibilité faible ou peu marquante
Z8	SPR de Thouars	-	Thouars	éloignée	-	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu moyen	-	Sensibilité nulle



### 2.5 TOURISME: ENTRE LOIRE ET CHÂTEAUX

À l'échelle éloignée, l'attrait touristique est clairement concentré sur le Val de Loire:

- La forteresse royale de Chinon avec sa vue imprenable sur la Vienne attire chaque année plus de 100 000 visiteurs. Des visites guidées et des séjours à thème participent également à l'attractivité de la ville.
- Les bourgs de Montsoreau et Candès-St-Martin sont également des sites très touristiques, reconnus pour leur habitat troglodyte et la Champignonnière du Saut-au-Loup, ainsi que de magnifiques points de vue sur la Loire.
- Le bourg de Fontevraud-l'Abbaye et son Abbaye, aujourd'hui ouverte au public propose des visites guidées, expositions ou ateliers d'initiation à la technique du vitrail.

Situés davantage dans l'arrière-pays, une multitude de châteaux et manoirs constituent un autre attrait touristique de la région. Parmi ces édifices, le Domaine de Montpensier est lui aussi particulièrement attractif puisqu'il propose la visite des jardins, un restaurant, des réceptions ainsi qu'une hôtellerie. Dans le même secteur, le musée de la Devinière, lieu présumé de la naissance de Rabelais, propose des visites et des ateliers et constitue lui aussi un des pôles touristiques importants de cette partie du Val de Loire.

Les villes de Montreuil-Bellay, Thouars et Loudun possèdent elles aussi des châteaux, plus ou moins ouverts aux visites. Le château de Montreuil-Bellay et son chemin de ronde sont ainsi ouverts aux visites en période estivale. La Tour carrée de Loudun est quant à elle actuellement en travaux, seuls les abords sont accessibles.

Le Thouet est une véritable colonne vertébrale qui permet de relier le Val de Loire à un arrière-pays qui dispose lui aussi, mais dans une moindre mesure, d'une certaine richesse touristique. Le Thouet est en effet longé par deux itinéraires touristiques privilégiés, le **GR 36** et la **Vélo Francette**, qui suit quasiment le même tracé. Il y en a donc pour tous les goûts, que l'on préfère les randonnées pédestres ou VTT. La Vélo Francette est un itinéraire cycliste qui relie la Normandie à l'atlantique. Sur le territoire d'étude, elle est aussi appelée le «Thouet à vélo», ce qui se veut être une référence au célèbre itinéraire de la «Loire à vélo». Ces sentiers sont en grande majorité situés dans le fond de vallée du Thouet, les vues longues sont donc rares.

#### SYNTHESE

Le Val de Loire est la partie la plus touristique du territoire d'étude, avec des sites emblématiques comme Chinon, Fontevraud-l'Abbaye et Montsoreau. Ces derniers ne sont cependant pas sensibles au projet, étant donné l'orientation des bourgs vers la Loire ou la Vienne, ou encore l'important masque visuel défini par la forêt de Fontevraud.

Les châteaux et manoirs plus proches de la ZIP comme le donjon de Loudun ou le château de Montreuil-Bellay sont davantage susceptibles d'être exposés au projet.

Le GR36 et la Vélo Francette sont les principaux itinéraires touristiques. Ils sont principalement situés en fond de vallée du Thouet, leur sensibilité est donc nulle, voire faible à proximité du site d'étude.



L'Abbaye de Fontevraud dans son écrin paysager



Le bourg touristique de Montsoreau, tourné vers la Loire. Source: [www.les-plus-beaux-villages-de-france.org](http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org)



### 3. ANALYSE PAYSAGÈRE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

#### 3.1 LIMITES DE L'AIRE D'ÉTUDE PAYSAGÈRE RAPPROCHÉE

L'aire d'étude rapprochée constitue une deuxième aire d'étude qui doit permettre d'appréhender le paysage en fonction des points de vue les plus sensibles en termes d'organisation spatiale, de fréquentation, et de préservation de l'image patrimoniale du territoire.

Elle est établie en s'appuyant sur les caractéristiques paysagères du territoire jouant en particulier le rôle de point haut topographique, sur un rayon de proximité entre 7 et 10 km autour du site. Ainsi, la limite est établie à l'ouest par le parc d'Oiron, et les buttes de St-Léger de Montbrun et de Tourtenay. Au nord la limite s'appuie sur des boisements et microboisements en points hauts, puis elle suit les vallées du Négron et de la Briande au sud et à l'est.

#### 3.2 UN PAYSAGE DE COTEAUX SURPLOMBANT DES PLAINES

##### 3.2.1 La plaine ouverte

###### Des points hauts sur un paysage horizontal

L'aire rapprochée se situe à l'interface entre les plaines de Thouars et Moncontour au sud-est, et la région du tuffeau sur laquelle se trouve Loudun.

La plaine céréalière est très ouverte, prenant parfois des allures de Beauce. Cependant, on trouve en périphéries sud et est un certain nombre de points hauts qui, de ce fait, se détachent particulièrement sur le paysage horizontal. Ils permettent des dégagements particulièrement lointains. Les plus importants sont ceux des buttes de Tourtenay et de St-Léger-de-Montbrun, cette dernière étant surmontée d'une chapelle constituant un point de repère bien visible. Les alentours d'Oiron et le coteau de St-Cassien au sud bénéficient également de vues longues, d'où l'on arrive facilement à lire l'organisation du paysage:

- la vallée de la Dive et de son Canal trace un sillon boisé aux ambiances plus refermées, contrastant ainsi avec les teintes jaunes et ocre du reste de la plaine. Le double alignement de peupliers le long du canal est bien reconnaissable par sa régularité.
- Les coteaux au sud et à l'ouest de Loudun, rehaussés parfois par des boisements sommitaux comme la forêt de Lantray, délimitent l'arrière-plan de ces vues. La ZIP, s'inscrit dans la continuité de ces coteaux. Le donjon de Curçay-sur-Dive, très visible, forme un point de repère important à cette échelle d'étude.



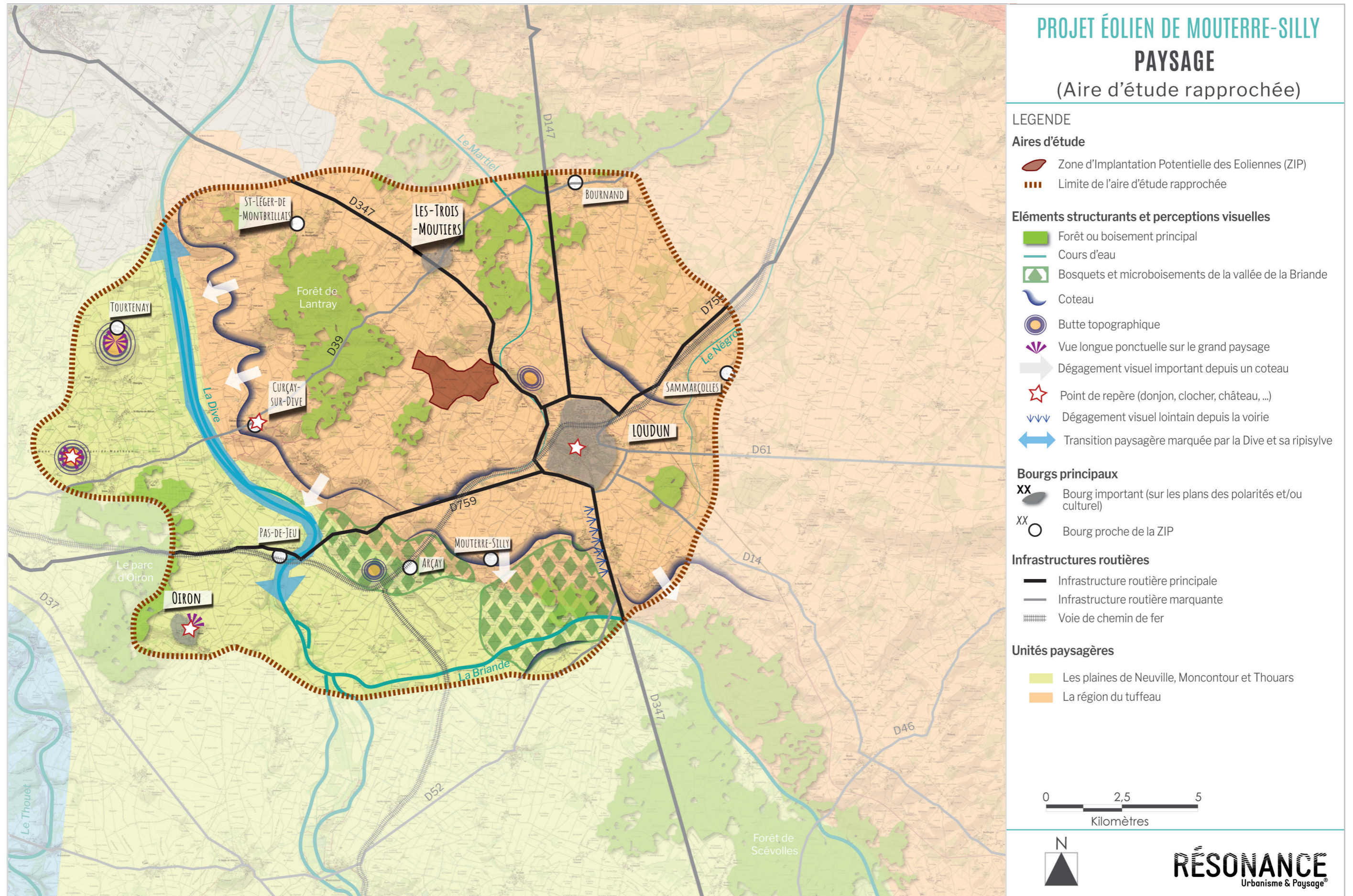
La butte de St-Léger-de-Montbrun surmontée de sa chapelle



Plaine ouverte à Oiron et vue sur le coteau de Curçay-sur-Dive en arrière-plan.



Le coteau de Curçay-sur-Dive depuis la chapelle de St-Léger-de-Montbrun



### Ambiances transitoires de la vallée de la Dive et de la Briande

Faisant une transition entre la région du tuffeau et la plaine de Thouars, la Dive et la Briande possèdent des ambiances végétales propres, qui soulignent les coteaux qui marquent la limite entre les deux unités. D'un paysage céréalier très ouvert, on passe à des ambiances plus confidentielles, créée par l'augmentation du nombre de bosquets et de microboisements en pieds de coteau.

Lorsque le paysage s'ouvre, comme par exemple entre Arçay et Chasseignes, c'est en direction du sud, puisque le nord de la vallée est clairement délimité par les coteaux. Cela donne de beaux jeux de vallonnements, notamment vers Chalais, où ce relief mêlé à la végétation donne des airs champêtres au paysage. En continuant vers l'est, à Angliers, l'entrée dans la forêt de Scévilles ferme progressivement le paysage.

La Briande, plus au sud, est peu visible. La Dive en revanche, s'annonce par une ripisylve beaucoup plus marquée, constituée pour la majorité de peupleraies. Le canal de la Dive est quant à lui accompagné par des alignements de peupliers sur ses deux rives, ce qui permet de le repérer facilement dans le paysage, notamment depuis les bourgs de Ranton et Curçay-sur-Dive. Les motifs liés à l'eau sont présents de manière diffuse et discrète, souvent sous la forme de fontaines à la source des rus ou bien de petits étangs cachés dans des écrans végétaux.



Boisements en sortie de Mouterre-Silly



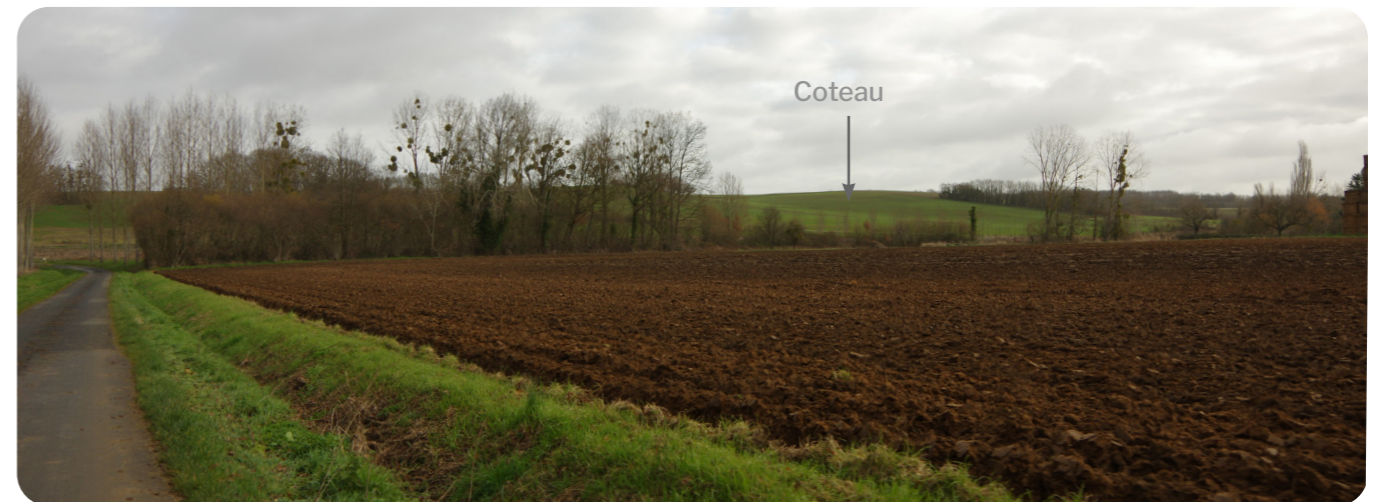
Le Canal de la Dive et ses alignements de peupliers



Le bourg de Chalais en contrebas des reliefs dans la vallée de la Briande



Ouverture vers le sud en sortie d'Arçay et fermeture par des boisements au nord.



Mélange de peupleraies et de haies entre St-Laon et Glénouze. On voit la remontée du coteau.

### 3.2.2 Un relief et une végétation plus prononcés autour de Loudun

La moitié nord se caractérise par la présence de coteaux orientés vers le sud ou l'ouest. Ces reliefs permettent souvent de longs dégagements visuels sur la plaine, notamment depuis le coteau de Curçay-sur-Dive. Les parcelles viticoles qui caractérisent les alentours de Berrie, St-Léger-de-Montbrillais et Ternay ajoutent une identité bien spécifique aux lieux, et les rangées de ceps accentuent les mouvements du relief en pente douce.

Les microboisements et boisements sont plus nombreux sur cette partie du territoire. Avec les jeux de reliefs plus complexes, ils sont à l'origine de perceptions plus variées depuis cette partie du territoire. Notamment, les boisements sommitaux de Lantray et de la Grange délimitent un couloir visuel autour des Trois-Moutiers, renforcé par la linéarité de la D347. Les cultures ouvertes qui les séparent favorisent d'autant plus la perception des deux massifs boisés qui cadrent le regard. À l'est de Loudun, on observe beaucoup de microboisements qui se superposent dans le champ de vision et créent ainsi des masques visuels réguliers qui s'additionnent en s'éloignant.

Au centre de cette plaine se dresse Loudun, surmonté par son donjon. Le bourg est le point de départ d'infrastructures routières rectilignes, qui rayonnent en étoile. Les vues depuis ces axes sont variées et dépendent de leur situation par rapport aux coteaux. Ainsi, le périphérique ouest de Loudun et une partie de la D347 sont situés en creux de vallée du Martiel et ont des vues partiellement bloquées, tandis que la D759 et la D347 au niveau de Chalais disposent de vues orientées d'un côté de la voie, dans le sens du coteau sur lequel elles s'appuient.

#### SYNTHESE

Les sensibilités paysagères à l'aire rapprochée augmentent globalement en se rapprochant du projet. Elles sont toutefois plus importantes sur les secteurs ouverts des plaines de Thouars et Moncontour, notamment depuis les points hauts orientés vers les zones d'implantation: les buttes de Tourtenay et St-Léger-de-Montbrun, les abords est d'Oiron, le coteau de St-Cassien. Les sensibilités sont plus variées du côté de la région du tuffeau, où des boisements plus récurrents peuvent créer des masques ponctuels. Des covisibilités potentielles avec des clochers ou autres points de repère paysagers (église de Pas-de-Jeu, donjons de Loudun et Curçay-sur-Dive) sont probables.

Les vallées de la Dive et de la Briande, au sud de l'aire immédiate, introduisent le végétal de manière plus prononcée, notamment avec des peupleraies le long de la Dive et des petits boisements en pieds de coteaux. Ces derniers délimitent le nord de la vallée de la Briande et constituent un masque visuel qui, doublé de la végétation, permet de diminuer localement les sensibilités de ce secteur de l'aire d'étude.



Depuis le sud de Sammarçolles, vue dégagée sur les boisements et le clocher de Messemé



Perceptions fermées depuis la D39 lors de la traversée du Bois de Lantray



Longue perspective ouverte depuis la D347 au nord des Trois-Moutiers

### 3.3 LES BOURGS RAPPROCHÉS

#### 3.3.1 Bourgs étagés sur les coteaux et bourgs en écrin paysager en pieds de coteau

Une partie des bourgs de moindre importance sont localisés à flanc de coteau (St-Léger de Montbrillais, Berrie, Ternay, Curçay-sur-Dive, Ranton, Glénouze, Mouterre-Silly) et disposent ainsi d'une organisation étagée, avec des vues toutes orientées selon un même principe général d'orientation. Ainsi, ces bourgs possèdent des vues particulièrement longues, notamment depuis les franges urbaines. Les orientations sont opposées au site d'implantation, sauf à Berrie où l'on peut voir le coteau surmonté du bois de Lantray.

Certains bourgs sont au contraire situés en fond de vallée de la Dive ou de la Briande, dans des contextes relativement fermés (Pas-de-Jeu, Arçay, St-Laon, Chalais), notamment par le coteau au sud de Loudun qui limite les vues vers les sites d'implantations.

Ces bourgs sont situés en pieds de coteaux et leurs franges sont relativement fermées par de petits bosquets ou haies. Les coeurs de bourg comprennent quelques ouvertures visuelles sur le paysage environnant. La remontée du coteau en frange nord limite les vues dans cette direction, tandis qu'elles ont plutôt tendance à s'ouvrir vers le sud en sortie de bourg, notamment à Arçay. Les bourgs, et notamment les clochers, sont relativement visibles et créent des événements ponctuels dans la vallée.

#### 3.3.2 Des bourgs principaux aux franges partiellement ouvertes

Le bourg de **Oiron** est situé sur un point haut. Sa basilique est bien visible depuis la D145 en entrée ouest et depuis le coteau de Curçay-sur-Dive. Depuis le château, situé en sortie de bourg sur la D64, les vues sont particulièrement dégagées en direction des sites d'implantation. En revanche, les perceptions sont fermées depuis le centre du bourg.

**Les Trois-Moutiers** est un bourg de plateau qui se caractérise par des habitations en tuffeau particulièrement typiques. Sa frange sud est fermée par des micro-boisements accompagnant le ruisseau de la Barouse, tandis que la frange nord est plus ouverte.

**Loudun**, le bourg principal de cette aire d'étude, est situé sur un promontoire et est très visible. Des vues lointaines peuvent se dégager très ponctuellement depuis le centre historique, mais la majorité des perceptions sont internes au bourg. Le périphérique de Loudun propose davantage de vues sur le paysage environnant, sauf sur la frange ouest située dans un creux.



Vue sur le coteau depuis le bourg de Berrie



Le petit bourg de Chalais dans son écrin paysager



Le bourg étagé de St-Léger-de-Montbrillais, adossé à la forêt de Lantray



La silhouette de Loudun avec le donjon et l'église St-Pierre depuis le sud du bourg